

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 novembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI neuf novembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 29 octobre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Christine DULAC ROUGERIE, Odile VIGNAL et Jean-Christophe CERVANTES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Fatima BISMIR et Alexis BLONDEAU arrivent pendant le débat de la question n°1.

Nicaise JOSEPH arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE).

Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat de la question n°1 et donne pouvoir à Magali GALLAIS.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Catherine PINET-TALLON).

Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Cécile LAPORTE).

Sylviane TARDIEU arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Christiane JALICON quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Julien BONY.

Rapport N° 38

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU TITRE DE L'EGALITE DES DROITS

La Ville de Clermont-Ferrand a décidé de faire de la lutte contre les discriminations un enjeu fort du mandat municipal, dans la continuité du mandat précédent. Consciente que les associations ont un rôle important dans ces domaines, la Municipalité souhaite soutenir des initiatives concrètes qui contribueront à développer plus d'égalité entre tous et toutes.

Chaque action a été évaluée au regard d'une grille de notation prenant en compte la cohérence des objectifs avec les attentes de l'appel à projet, le public concerné, la dimension participative, l'aspect innovant et l'implantation du projet dans la vie locale. Compte-tenu de ces critères, treize actions ont été retenues pour un montant total de 33 800 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif pour 2021.

Aussi il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver la répartition ci-après des aides financières et d'autoriser Monsieur le Maire ou son.s.a représentant.e à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

QUEER UNIE.E.S ENGAG.E.S ET REVOLTE.E.S

L'association Q.U.E.E.R. a pour objet de défendre les droits des femmes et des personnes ayant une identité de genre et/ou une orientation sexuelle non conventionnelle et non normée.

Ainsi, l'association élabore des projets et des initiatives visant la lutte contre les discriminations. Leur principal axe est l'accueil bienveillant et sans jugement du public le plus large des LGBTQIA+.

L'association souhaite renforcer l'accompagnement social, administratif et l'écoute des personnes demandeuses d'asile et reconnues réfugiées pour des questions de discrimination liée à leur appartenance à une communauté ou à un groupe social. Les objectifs sont : renforcer les partenariats avec les acteurs professionnels de l'accompagnement aux migrant.e.s sans se substituer à leurs expertises ; renforcer la formation des bénévoles qui souhaitent s'investir dans le soutien psychologique et juridique ; permettre d'organiser des événements d'échanges et de rencontres entre migrant.e.s LGBTQIA+ ; renforcer la coordination entre les différentes associations nationales qui font cet accompagnement mais aussi assurer un suivi et un secours pour les migrant.e.s pour lequel le statut a été reconnu ou non.

- Coût total de l'action : 15 015 €
- Cofinancements sollicités : 315 € en ressources propres.
- Subvention sollicitée : 1 100 €
- Subvention proposée : 1 100 €

MY GIRL'S STREET

L'objet principal de l'association est de mettre en place des actions de sensibilisation et des activités pour la protection des femmes dans la rue et dans les lieux publics.

Dans cette démarche, l'association propose la réalisation d'une vidéo de sensibilisation au harcèlement de rue à destination des collégien.ne.s et des lycéen.ne.s mais également des réseaux sociaux. Cette vidéo durera environ 4 minutes et sera composée de témoignages chocs, de phrases qui interpellent afin de montrer ce que les personnes harcelées ressentent et les troubles que le harcèlement de rue peuvent amener. Pour clôturer la vidéo, des images rappelleront la loi et le droit.

- Coût total de l'action : 3 191 €
- Cofinancements sollicités : Aucun
- Subvention sollicitée : 3 191 €
- Subvention proposée : 2 500 €

CENTRE DE RECHERCHES D'ÉTUDES DE FORMATION A L'ANIMATION ET AU DÉVELOPPEMENT AUVERGNE – CREFAD AUVERGNE

L'association s'inscrit dans les principes d'éducation populaire et a pour but de participer à la construction d'un monde juste et solidaire en visant à développer l'autonomie de pensée et d'action des personnes et structures collectives ainsi que la construction et le partage des cultures et des savoirs.

Dans cette démarche, le CREFAD souhaite organiser plusieurs actions pour prévenir les discriminations :

- Deux soirées avec l'accueil de deux autrices qui travaillent sur deux domaines non épargnés par les stéréotypes, préjugés et discriminations : le milieu musical et l'agriculture.

Julie Champagne avec « Question de genre dans les musiques actuelles – Genre, norme et mécanisme de pouvoir à l'œuvre dans les musiques actuelles en France » et « Maud Bénézit et Les paysannes en polaire » pour leur ouvrage « Il est où le patron? - Chroniques de paysannes ».

- L'organisation de deux demi-journées visant à mettre en lumière la puissance des arts pour déconstruire les représentations.

- L'organisation d'une conférence de Claire Hédon, Défenseuse des Droits.

- Coût total de l'action : 3 750 €

- Co-financements en ressources propres : 750 €

- Subvention sollicitée : 3000 €

- Subvention proposée : 3000 €

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DU PUY DE DÔME DITE « PLANNING FAMILIAL 63 »

Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il lutte pour construire une société d'égalité entre les femmes et les hommes et, compte tenu des inégalités existantes, pour les droits des femmes et contre toutes formes de discriminations liées au genre.

L'association souhaite intervenir auprès de collégien.ne.s et lycéen.ne.s à partir de la classe de troisième avec un spectacle intitulé : « Le Processus ». Il s'agira d'échanger sur cette forme artistique autour de la question de l'IVG en permettant la distance, le questionnement et le dialogue, dans le cadre de l'éducation à la santé.

- Coût total de l'action : 3 500 €

- Co-financements : Aucun

- Subvention sollicitée : 3 500 €

- Subvention proposée : 3 000 €

LE COMITÉ RÉGIONAL MOSAÏC AUVERGNE-RHÔNES-ALPES CONSTRUIRE ET MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LA RÉPUBLIQUE

L'objet de l'association est de promouvoir l'éducation à la Citoyenneté, la justice sociale, l'accès à la culture, à l'instruction et à l'emploi, la cohésion sociale, la lutte contre les discriminations, basé sur l'égalité des chances pour construire et mieux vivre Ensemble dans la République.

L'association souhaite créer des outils afin de lutter contre les discriminations, pour la promotion de la diversité et le « mieux vivre ensemble ». Parmi ceux-ci, un court métrage, des affiches éducatives ou encore un outil visant à mesurer les discriminations notamment liées au racisme. Le comité souhaite également organiser des conférences, café-débats, projections, échanges avec l'invitation de personnes modèles, sorties culturelles en groupe hors quartier etc.

- Coût total de l'action : 12 670 €

- Co-financements : l'État pour 800 €, le CNASEA pour 1656 € et 524 € en ressources propres.

- Subvention sollicitée : 3 000 €

- Subvention proposée : 2 000 €

ASSOCIATION MINUSVALIDOS

L'association a pour but d'organiser des prestations de sensibilisation aux handicaps afin de pouvoir aider financièrement les personnes en situation de handicap pour des projets sportifs ou de la vie courante et de participer à toutes actions et manifestations liées directement ou indirectement à une ou plusieurs situations de handicaps.

Cette année, lors de la Journée Internationale des personnes en situation de handicap, le 3 décembre, MinusValidos souhaite organiser une journée qui réunirait des associations Handisport, des associations qui intègrent des personnes en situation de handicap et des personnes dans le milieu de la culture. Le projet vise à montrer au plus grand nombre, la multitude d'activités sportives et culturelles auxquelles peuvent participer les personnes en situation de handicap. Les Clermontois.e.s ainsi que les élèves des établissements scolaires Clermontois seront invité.e.s à s'essayer aux différentes activités présentées.

- Coût total de l'action : 6 000 €

- Co-financements : Aucun

- Subvention sollicitée : 6 000 €

- Subvention proposée : 3 500 €

MAG-JEUNES GAIS, LESBIENNES, BI ET TRANS MOUVEMENT D’AFFIRMATION DES JEUNES GAIS, LESBIENNES, BI ET TRANS MAG-JEUNES LGBT

Le MAG Jeunes LGBT+ a pour but d’apporter aux jeunes LGBT+ âgées de 15 à 30 ans révolus, toutes les opportunités de dialogue afin de mieux vivre et affirmer leur orientation sexuelle et/ou identité de genre, ainsi que de défendre leurs droits et intérêts, notamment en luttant contre les LGBTphobies, le sexisme et toutes discriminations qui s’y rapportent. L’association souhaite organiser des interventions auprès des élèves des classes de collèges et lycées de la métropole pour sensibiliser au sexisme et aux LGBTphobies. A travers des débats dirigés par des jeunes de l’association MAG Jeunes LGBT+ qui pourront également apporter leurs témoignages.

- Coût total de l’action : 24 086 €
- Co-financements : La Région pour 6 000 €, le Département pour 5 000 €, la Métropole pour 6 000 €.
- Subvention sollicitée : 6 000 €
- Subvention proposée : 4 200 €

HARMONIE AUVERGNE MAGHREB

L’association a pour objet le développement musical, culturel, artistique et sportif. Elle a pour but d’encourager les initiatives culturelles et de favoriser l’accompagnement et l’orientation sociale au travers d’ateliers et moments de convivialité.

Harmonie Auvergne Maghreb souhaite organiser un spectacle de théâtre humoristique sur la thématique des droits des femmes. Ce spectacle sera créé spécifiquement pour l’association par la Compagnie de Marie-Chantal.

- Coût total de l’action : 2 000 €
- Co-financements sollicités : Le département pour 200 €, en ressources propres pour 300 €.
- Subvention sollicitée : 1 500 €
- Subvention proposée : 1 500 €

CONCORDIA

L’un des objets de Concordia est de promouvoir un projet éducatif encourageant une citoyenneté active des personnes pour une société démocratique, solidaire et participative.

Cette année, l’association souhaite développer un nouveau volet dans leurs actions de lutte contre les discriminations par la mise en place de cercles de paroles. L’objectif est d’organiser un cycle de 6 cercles de paroles sur l’année. Le fil rouge de ces Cercles sera la lutte contre les discriminations, avec un thème qui sera développé pour chacun. Ce cycle sera organisé au sein de Concordia par les volontaires (Service Civique et Corps Européen de la Solidarité), en articulation avec l’équipe de permanent e s.

- Coût total de l’action : 2 664 €
- Co-financements sollicités : FONJEP pour 664 €
- Subvention sollicitée : 2 000 €
- Subvention proposée : 1 500 €

CENTRE D’INFORMATIONS SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DU PUY DE DÔME (CIDFF 63)

Le CIDFF 63 agit sur la promotion de l’égalité entre les femmes et les hommes avec un focus sur la question de l’égalité professionnelle, notamment par le biais d’actions de prévention et de sensibilisation des jeunes en milieu scolaire. Le CIDFF souhaite organiser 2 journées de sensibilisation en direction des élèves de 4e sur la thématique « Orientation et discriminations : Découverte des métiers, réflexion sur le plafond de verre et le plancher collant, réflexion sur la mixité des professions, découverte des critères de discriminations, réflexion sur les notions de préjugés, stéréotypes, fantasmes, réflexions sur l’influence du groupe, des médias. » En parallèle, une journée de formation sera organisée pour les équipes éducatives principalement axée sur les discriminations croisées (sexe, classe, origine) et sur les représentations de genre, cadrage théorique sur les discriminations, conséquences sur les parcours scolaires et les orientations.

- Coût total de l’action : 7 200 €
- Co-financements : en ressources propres pour 500 €
- Subvention sollicitée : 6 500 €
- Subvention proposée : 4 000 €

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE (ADIS)

L'ADIS inscrit son action dans le champ de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pour tout ce qui a trait à l'insertion économique et sociale des personnes en situation de handicap.

C'est dans ce cadre que l'ADIS souhaite organiser des ateliers dont le thème est la lutte contre les discriminations liées aux handicaps. Ils permettront d'initier une réflexion autour des stéréotypes et des représentations pour mieux mettre en évidence les mécanismes de rejet et les préjugés qui peuvent mener aux discriminations. Ces ateliers pourront être déclinés sous forme artistique que les participant.e.s et les animateur.rice.s construiront ensemble afin d'être visibles du grand public sous forme d'une exposition.

- Coût total de l'action : 8 250 €
- Co-financements : Aucun
- Subvention sollicitée : 8 250 €
- Subvention proposée : 3 500 €



ASSOCIATION TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LA DIVERSITE HUMAINE UNE RICHESSE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE

L'un des objectifs phares de l'association est de soutenir et aider tou.te.s les citoyen.ne.s quelles que soient leurs origines et leurs croyances en vue de favoriser l'insertion sociale et le développement de la vie culturelle, économique, sociale et citoyenne tout en valorisant la diversité humaine et en luttant contre toutes formes de discriminations.

Dans ce cadre, l'association souhaite mener des actions de sensibilisation auprès des habitant.e.s et en particulier les femmes des quartiers sur la thématique des discriminations et de l'égalité des droits tout en leur donnant la parole. L'association souhaite également sensibiliser les jeunes par le biais d'un concours de dessins, et de petites histoires. Ce concours sera intitulé : dis moi : la Discrimination c'est quoi ?

- Coût total de l'action : 8 050 €
- Cofinancements sollicités : L'État pour 600 € et 300 € en ressources propres
- Subvention sollicitée : 2 700 €
- Subvention proposée : 2 000 €

L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Dans le cadre du partenariat régulier entre l'Université Clermont Auvergne et la Ville de Clermont-Ferrand au titre du programme « Transmission, citoyenneté et engagement » sur le champ de l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'UCA propose la conception et la réalisation d'outils de sensibilisation et de prévention et de modules de formation.

L'objectif est de contribuer à changer les regards, de conduire une réflexion sur l'altérité et d'être passeur de mémoire et d'engagement. Les publics cibles sont les étudiant.e.s et les personnels de l'UCA. Cet action s'inscrit dans un projet plus large d'actions scientifiques, culturelles et sportives.

- Coût total de l'action : 239 000 €
- Cofinancements sollicités : L'État pour 24 000 €, la région pour 41 000 €, le département pour 3 000 €, 115 000 € en ressources propres.
- Subvention sollicitée : 5 000€
- Subvention proposée : 2 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 NOV. 2021

Pour Le Maire, et par délégation
L'Adjointe à l'Egalité des Droits



Magali GALLAIS

A handwritten signature in black ink, appearing to be "MG" with a stylized flourish.